

Archives départementales de la Haute-Savoie LE REPOSOIR - Cote AD 74 - AD74 1500-1900

	ACTE DE DÉCÈS	HADLE SAVOIE		ACTE DE DÉCÈS
a Hauge-Savoie, for Laguer Le voisins du Le vois	qui décl	Srançois Cyrille décédé ci-dessous du Sefe ma du Sefe ma Juin est decédé à gui en avons dressé le à l'exception d	département de la Haug-Savoie, Tans, et le sieur Lasquier Leposoir et voisins du leposoir et domicilie à a Lierre Francois (dit Joseph) il, après nous être assuré du décès, déclarants, qui ont signé avec nous	L'an mil huit cent soixante-un, co le singlifest du mois de Abdules par devant Nous arquiter sian Mairofflicer de du le seu se contra de l'Armeni de l'autre d'anneuille déparant le sieut fluire siant sur l'autre domiciliés à le seu se devengrans. Un et l'autre domiciliés à le seu se décédé ci-dessous désigné, lesquels nous ont déclaré que le singlistes du matini fluire josephe flenzi né au se se sur ans, fil de fluidry, le est décédé à le se se se le un ans, fil de fluidry, le est décédé à le se se soit ans, fil de fluidry, le est décédé à le se se se le présent acte, dopt nous avons donné lecture aux déclar à l'exception de fluidry Lierre Strançois
	ACTE DE DÉCÈS	a l	- 20	ACTE DE DÉCÈS
e la commune Haute-Savoie, et voisins du ful heure s et domiciliée à ce suré du décès, igné avec nou ⁸ iclaré ne savoir	it cent soixante-un, et le Doure du mois de septembre à heur par devant Nous Pargine de l'Acceptant de l'alla civil de la seient de rondeissement de la Han et l'autre domicillés à l'est esteur 2 à âgé de s'emfais un et l'autre domicillés à l'espetair et dous désigné, lesquels nous ont déclaré que le ontre s'est ptenière à dep l'exonne 2002 des grichandée à le s'est ptenière à dep l'exonne 2002 des grichandée à le s'est ptenière à dep l'exonne 2002 des grichandée à le s'est ptenière à dep l'exonne 2002 des grichandée à le s'est ptenière à de le présent acte, dont nous avons donné lecture aux déclarants, qui ont signé déclaré le présent acte, dont nous avons donné lecture aux déclarants, qui ont signé déclaré l'en l'acceptant de l'entre de	du Lepoloir, ont comparu le sieur decedeci-dessons des du Loir Pero l'est decede l'au le navons dressé le pré à l'exception d	de l'état civil de la commune département de la Haute-Savoie, l'ans, et le sieur L'essey Joseph l'espatoir et voisins de la lavril à traisheures l'espatoir et domicilié à u l'rançois	L'an mil huit cent soixante-un, et le rente du mois d'Art du malin par devant Nous asque ream Manginer de de l'espaire par devant Nous asque ream Manginer de de l'espaire par arondissement de l'autre domicile depar ont comparu le sieur arcy françois àgé de l'est sins àgé de l'espaire l'espaire nous ont déclaré que le l'espaire du malin Mosephite Informe née à un l'espaire de l'espaire l'espaire l'espaire nous ont de la le l'espaire de l'espaire l'espaire nous ont de la le l'espaire de l'espaire l'espaire l'espaire l'espaire l'espaire de l'espaire l'espaire de l'espaire l'espaire l'espaire de l'espaire l'espaire l'espaire de l'espaire l'es
assuré du déclaré ne savent de la communa Haute-Savoice de domiciliée à curre du décès, igné avec nous seuré du décès, igné avec nous de la communa de la co	ACTE DE DÉCÈS ACTE D	L'an mil huit cent du malin par de du repoloir ont comparu le sient decédéci-desous des du Join Pero est décédé d'a u en avons dressé le pré à l'exception d	Avril à onne heure de l'état civil de la commune département de la Haute-Savoie. Avril à onne heure de l'état civil de la commune département de la Haute-Savoie. Auxil à l'auxe de voisins de la l'etat civil de la commune département de la Haute-Savoie. Auxil à l'auxe-Savoie. Auxe-Savoie. Au	L'an mil huit cent soixante-un, et le trente du mois d'Alla de de l'etat civil, apre de l'etat cent soixante-un, et le trente du mois d'Alla du matrie par devant Nous arguier françois agé de l'etat depar ont comparu le sieur la rondissement de l'autre de l'etat de l'etat du mois d'Alla de cel décède à la l'exception d'arguier l'etat du mois d'Alla du matrie par devant Nous arguier françois agé de l'etat de l'etat de l'etat du mois d'Alla de cel décède à la l'exception d'arguier le l'autre dominibles à l'Alla de cel décède à la l'exception d'arguier l'etat de l'etat civil, apre en avons dressé le présent acte, dont nous avons donné lecture aux déclare à l'exception d'etat et l'autre de l'etat civil, apre en avons dressé le présent acte, dont nous avons donné lecture aux déclare à l'exception d'etat cet, dont nous avons donné lecture aux déclare à l'exception d'etat cet, dont nous avons donné lecture aux déclare à l'exception d'etat cet, dont nous avons donné lecture aux déclare à l'exception d'etat cet, dont nous avons donné lecture aux déclare de l'exception d'etat cet de l'etat civil, apre

Ce document ne peut être utilisé sans autorisation écrite des Archives départementales de la Haute-Savoie.